

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats financiers du deuxième trimestre de 2026

Faits saillants du deuxième trimestre de 2026

1 213 M\$

Excédents avant
ristournes aux
membres

151 M\$

Ristournes
aux membres

39 M\$

Commandites,
dons et bourses
d'études

23,6 %

Ratio de fonds
propres de la
catégorie 1A

Faits saillants cumulatifs au 30 juin 2026

2 173 M\$

Excédents avant
ristournes aux
membres

302 M\$

Ristournes
aux membres

70 M\$

Commandites,
dons et bourses
d'études

543,5 G\$

Actif

Desjardins annonce ses résultats pour le deuxième trimestre de 2026

Lévis, le 12 août 2026 – Les résultats annoncés aujourd'hui donnent au Mouvement Desjardins les moyens de ses ambitions : accompagner ses membres et clients vers une plus grande autonomie financière et contribuer concrètement au développement des communautés qu'il sert. Pour le deuxième trimestre de 2026, un montant de 151 M\$ a été ajouté à la provision pour ristournes aux membres, comparativement à 113 M\$ pour la période correspondante de 2025, soit une hausse de 33,6 %. Les remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études se situent à 39 M\$, dont 19 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.

Le Mouvement Desjardins enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 1 213 M\$, en hausse de 313 M\$, ou de 34,8 % par rapport à la même période en 2025. Le revenu net total affiche une augmentation de 13,0 %, qui s'explique notamment par la progression du revenu net d'intérêts du côté du secteur Particuliers et Entreprises. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes enregistre également une augmentation des revenus, attribuable à la croissance des actifs sous gestion et sous administration, découlant notamment de l'acquisition de Guardian Capital Group Limited (Guardian)⁽¹⁾. Quant au secteur Assurance de dommages, la progression des revenus provenant essentiellement des activités d'assurance automobile et de biens a été contrebalancée par une hausse des sinistres de l'exercice en cours ainsi que la survenance d'inondations au Québec.

⁽¹⁾ Le 23 mars 2026, par l'entremise de Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA), une filiale indirecte de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération), le Mouvement Desjardins a complété l'acquisition de la totalité des actions en circulation de Guardian Capital Group Limited (Guardian).

« Notre performance financière n'a de valeur que si elle se traduit en bénéfices concrets pour nos membres, nos clients et les collectivités. C'est toute la force de notre modèle coopératif : les résultats que nous générons nous permettent de redonner et d'agir là où les besoins sont les plus importants, notamment en matière de logement abordable. À ce jour, plus de 7 000 logements sont réalisés, en chantier ou engagés dans le cadre de notre ambition d'en soutenir 10 000 d'ici 2028, afin de contribuer à répondre à la crise de l'abordabilité. Cette même volonté d'avoir un impact concret se reflète dans notre appui à des projets structurants partout au pays, comme notre contribution d'un million de dollars à la Zone d'innovation minière de Rouyn-Noranda, ainsi que dans l'accompagnement que nous offrons aux personnes et aux entreprises dans un contexte économique qui demeure exigeant. Les échanges que j'ai eus lors de notre tournée des milieux au cours des derniers mois m'ont confirmé que les gens recherchent un partenaire financier solide, engagé et à l'écoute de leurs réalités. C'est précisément le rôle que nous entendons continuer à jouer », a déclaré Denis Dubois, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

Au terme du premier semestre terminé le 30 juin 2026, le Mouvement Desjardins enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 2 173 M\$, en hausse de 535 M\$ par rapport à la même période de 2025. Cette progression s'explique notamment par les résultats du secteur Particuliers et Entreprises, qui ont bénéficié d'une hausse du revenu net d'intérêts ainsi que d'une diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit. Le secteur Assurance de dommages a également contribué à cette hausse grâce à la progression des revenus tirés des activités d'assurance automobile et de biens. Quant au secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, l'augmentation des revenus attribuable à la croissance des actifs sous gestion et sous administration, notamment à la suite de l'acquisition de Guardian, a été contrebalancée par l'augmentation des frais en lien avec ces éléments.

Partenariat stratégique en services d'assistance

Au cours du trimestre, Desjardins a franchi une étape importante dans l'évolution de son offre d'assistance en assurance en annonçant [un partenariat stratégique majeur de dix ans avec CanAssistance](#). Ce partenariat, dont la clôture est prévue en 2027 et qui comprend l'acquisition de la plateforme Assistel de Desjardins par CanAssistance, vise à renforcer la qualité et la continuité des services d'assistance offerts aux membres et clients de Desjardins.

Soutien au sport féminin et engagement dans les communautés

Desjardins a également annoncé des partenariats pluriannuels avec les [Tides d'Halifax](#) et les [Roses de Montréal](#), réaffirmant son engagement à soutenir le développement du sport féminin professionnel au Canada. Ces initiatives visent notamment à favoriser l'inclusion, à promouvoir des modèles inspirants et à générer des retombées positives durables dans les communautés.

Leadership en matière de transition climatique

Cinq ans après le lancement de son ambition climatique, [Desjardins a publié un bilan](#) démontrant des progrès concrets, notamment une hausse importante de la part des énergies renouvelables dans son portefeuille de financement et des investissements significatifs en transition énergétique. Ces avancées témoignent de son engagement à accompagner ses membres et clients vers une économie plus sobre en carbone, tout en reconnaissant les défis persistants liés à cette transition.

Sensibilisation aux risques climatiques

Au second trimestre, Desjardins Assurances a également contribué à faire progresser la sensibilisation aux risques climatiques [grâce à un sondage pancanadien](#) révélant une prise de conscience croissante de la population face aux événements météorologiques extrêmes. Les résultats mettent en lumière un besoin d'accompagnement et de conseils pratiques, offrant à Desjardins l'occasion de devenir un acteur clé en matière de prévention et d'éducation financière.

Solidité financière reconnue pour Desjardins Sécurité financière

L'agence AM Best a attribué de solides [cotes de crédit à Desjardins Sécurité financière \(DSF\)](#), reconnaissant ainsi sa santé financière. Elle a en effet attribué à DSF la cote de solidité financière A (excellent) et la cote d'émetteur à long terme a+ (excellent), avec une perspective stable. L'agence a ainsi souligné la robustesse de son modèle d'affaires et sa capacité à honorer ses engagements envers ses assurés.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Comparaison du deuxième trimestre de 2026 à celui de 2025 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 1 213 M\$, en hausse de 313 M\$, ou de 34,8 %.
- Revenu net total de 4 623 M\$, en hausse de 532 M\$, ou de 13,0 % :
 - Revenu net d'intérêts de 2 299 M\$, en hausse de 275 M\$, ou de 13,6 %, en raison principalement de l'amélioration de la marge nette d'intérêts et de la croissance des encours des prêts hypothécaires résidentiels et aux entreprises.
 - Résultat des activités d'assurance de 615 M\$, en hausse de 22 M\$, ou de 3,7 %.
 - Résultat financier d'assurance net de 289 M\$, en baisse de 23 M\$, en raison essentiellement des gains sur disposition d'immeubles réalisés en 2025, partiellement compensés par l'évolution favorable des marchés.
 - Autres revenus de 1 420 M\$, en hausse de 258 M\$, ou de 22,2 %, en raison principalement de la croissance des actifs sous gestion et sous administration, notamment à la suite de l'acquisition de Guardian.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 165 M\$, comparativement à 203 M\$ pour la période correspondante de 2025. Cette diminution est attribuable notamment à la baisse de la dotation liée aux prêts dépréciés dans le portefeuille de prêts aux entreprises.
- Frais autres que d'intérêts bruts de 3 112 M\$, en hausse de 162 M\$, ou de 5,5 %, en raison de l'augmentation des frais liés au personnel, notamment attribuable à l'acquisition de Guardian, ainsi que de la hausse des commissions et des frais liés à la technologie.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽¹⁾ de 190 M\$, en hausse de 43 M\$, ou de 29,3 %.

Autres faits saillants :

- Le Mouvement Desjardins maintient une solide capitalisation, en conformité avec les exigences de Bâle III :
 - Ratio de fonds propres de la catégorie 1A⁽²⁾ de 23,6 %, comparativement à 23,7 % au 31 décembre 2025.
 - Ratio de fonds propres total⁽²⁾ de 26,0 %, stable par rapport au 31 décembre 2025.
- Croissance de 6,5 % de l'actif total depuis le 31 décembre 2025, atteignant 543,5 G\$ au 30 juin 2026.
- Plusieurs émissions de titres ont été réalisées durant le deuxième trimestre de 2026, notamment dans le cadre du programme de billets à moyen terme multidevises ainsi que du programme législatif d'obligations sécurisées.
- En juillet 2026, les agences de notation Fitch, DBRS et Moody's ont respectivement confirmé le maintien de la cote de crédit de la Fédération.

Comparaison du premier semestre de 2026 à celui de 2025 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 2 173 M\$, en hausse de 535 M\$, ou de 32,7 %.
- Revenu net total de 8 724 M\$, en hausse de 951 M\$, ou de 12,2 % :
 - Revenu net d'intérêts de 4 486 M\$, en hausse de 495 M\$, ou de 12,4 %, en raison principalement de l'amélioration de la marge nette d'intérêts et de la croissance des encours des prêts hypothécaires résidentiels et aux entreprises.
 - Résultat des activités d'assurance de 990 M\$, en hausse de 107 M\$, ou de 12,1 %, attribuable à la progression des revenus des activités d'assurance de dommages et à l'incidence moins défavorable de l'effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires. Cette augmentation a toutefois été partiellement contrebalancée par la hausse des sinistres de l'exercice en cours.
 - Résultat financier d'assurance net de 448 M\$, en baisse de 38 M\$, ou de 7,8 %, en raison essentiellement des gains sur disposition d'immeubles réalisés en 2025, partiellement compensés par l'évolution favorable des marchés.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 4.

⁽²⁾ En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

- Autres revenus de 2 800 M\$, en hausse de 387 M\$, ou de 16,0 %, provenant essentiellement des honoraires de gestion et de services de garde en lien avec l'augmentation des actifs sous gestion et sous administration, notamment à la suite de l'acquisition de Guardian.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 377 M\$, comparativement à 413 M\$ pour la période correspondante de 2025. Cette diminution est attribuable notamment à la baisse de la dotation liée aux prêts dépréciés.
- Frais autres que d'intérêts bruts de 5 989 M\$, en hausse de 303 M\$, ou de 5,3 %, en raison de l'augmentation des frais liés au personnel, notamment attribuable à l'acquisition de Guardian, ainsi que de la hausse des commissions et des frais liés à la technologie.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽¹⁾ de 372 M\$, en hausse de 86 M\$, ou de 30,1 %.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada (Normes internationales d'information financière (IFRS)) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesure financière non conforme aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

Mesure financière non conforme aux PCGR

La mesure financière non conforme aux PCGR, utilisée par le Mouvement Desjardins dans ce communiqué de presse et pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée, n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peut ne pas être directement comparable à toute mesure prescrite par les PCGR. Elle est définie ci-après :

Retour aux membres et à la collectivité

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, le Mouvement Desjardins accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière. Le retour aux membres et à la collectivité, qui est utilisé afin de présenter le montant global retourné à la communauté, est composé des ristournes aux membres et des commandites, des dons et des bourses d'études et constitue une mesure financière non conforme aux PCGR.

Le tableau « Faits saillants financiers » à la page suivante fournit des renseignements plus détaillés sur le retour aux membres et à la collectivité.

Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers. Le Mouvement Desjardins utilise certaines mesures financières supplémentaires, et la composition de celles-ci est présentée dans le glossaire du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2026 aux pages 47 à 52.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » sur cette page.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Aux ou pour les périodes de trois mois terminées le			Aux ou pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2026 ⁽¹⁾	31 mars 2026	30 juin 2025 ⁽²⁾	30 juin 2026 ⁽¹⁾	30 juin 2025 ⁽²⁾
(en millions de dollars et en pourcentage)					
Résultats					
Revenu net d'intérêts	2 299 \$	2 187 \$	2 024 \$	4 486 \$	3 991 \$
Revenu net lié aux activités d'assurance	904	534	905	1 438	1 369
Autres revenus	1 420	1 380	1 162	2 800	2 413
Revenu net total	4 623	4 101	4 091	8 724	7 773
Dotation à la provision pour pertes de crédit	165	212	203	377	413
Frais autres que d'intérêts nets	2 833	2 617	2 691	5 450	5 194
Excédents avant ristournes aux membres⁽³⁾	1 213 \$	960 \$	900 \$	2 173 \$	1 638 \$
Apport aux excédents par secteurs d'activité⁽⁴⁾					
Particuliers et Entreprises	633 \$	607 \$	370 \$	1 240 \$	769 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	252	130	226	382	394
Assurance de dommages	303	154	307	457	341
Autres	25	69	(3)	94	134
	1 213 \$	960 \$	900 \$	2 173 \$	1 638 \$
Retour aux membres et à la collectivité⁽⁵⁾					
Ristournes aux membres	151 \$	151 \$	113 \$	302 \$	226 \$
Commandites, dons et bourses d'études ⁽⁶⁾	39	31	34	70	60
	190 \$	182 \$	147 \$	372 \$	286 \$
Indicateurs					
Rendement des capitaux propres ⁽⁷⁾	11,0 %	9,1 %	8,9 %	10,1 %	8,3 %
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽⁷⁾	0,19	0,27	0,28	0,23	0,28
Prêts dépréciés bruts/prêts bruts ⁽⁷⁾	0,80	0,86	0,82	0,80	0,82
Ratio d'efficience – Particuliers et Entreprises ⁽⁷⁾	65,6	63,4	72,3	64,5	71,4
Primes d'assurance et de rentes – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁷⁾	1 631 \$	1 631 \$	1 570 \$	3 262 \$	3 258 \$
Marge sur services contractuels (MSC) au bilan – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁸⁾	2 412	2 391	2 554	2 412	2 554
Primes directes souscrites – Assurance de dommages ⁽⁷⁾	2 387	1 746	2 243	4 133	3 914
Bilan et hors bilan					
Actif	543 502 \$	524 320 \$	501 254 \$	543 502 \$	501 254 \$
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	325 208	318 794	306 274	325 208	306 274
Dépôts	347 708	334 104	320 919	347 708	320 919
Capitaux propres	44 352	42 933	40 315	44 352	40 315
Biens sous administration ⁽⁷⁾	703 558	653 304	637 644	703 558	637 644
Biens sous gestion ⁽⁷⁾	305 664	284 418	111 505	305 664	111 505
Mesures des fonds propres et de la liquidité					
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A ⁽⁹⁾	23,6 %	23,2 %	22,9 %	23,6 %	22,9 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1 ⁽⁹⁾	23,6	23,2	22,9	23,6	22,9
Ratio du total des fonds propres ⁽⁹⁾	26,0	26,1	25,5	26,0	25,5
Ratio TLAC ⁽¹⁰⁾	36,8	36,4	33,2	36,8	33,2
Ratio de levier ⁽⁹⁾	7,5	7,6	7,5	7,5	7,5
Ratio de levier TLAC ⁽¹⁰⁾	11,6	11,7	10,6	11,6	10,6
Actifs pondérés en fonction des risques ⁽⁹⁾	158 945 \$	156 869 \$	150 888 \$	158 945 \$	150 888 \$
Ratio de liquidité à court terme ⁽¹¹⁾	184 %	176 %	161 %	184 %	161 %
Ratio structurel de liquidité à long terme ⁽¹¹⁾	133	130	131	133	131
Autres renseignements					
Nombre d'employés et d'employées (équivalent temps plein)	53 470	52 788	52 517	53 470	52 517

(1) Les informations présentées au 30 juin 2026 et au 31 mars 2026 tiennent compte des modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, adoptées au 1^{er} janvier 2026. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires.

(2) Certaines données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

(3) Le détail par poste est présenté à l'état des résultats des états financiers combinés intermédiaires.

(4) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 11 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(5) Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 4.

(6) Dont 19 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (15 M\$ au premier trimestre de 2026, 17 M\$ au deuxième trimestre de 2025, 34 M\$ au premier semestre de 2026 et 30 M\$ au premier semestre de 2025).

(7) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 4.

(8) MSC au bilan de 2 615 M\$ (2 599 M\$ au 31 mars 2026 et 2 809 M\$ au 30 juin 2025) présentée nette de la réassurance d'un montant de 203 M\$ (208 M\$ au 31 mars 2026 et 255 M\$ au 30 juin 2025). Inclus aux postes « Passifs des contrats d'assurance » et « Actifs (passifs) des contrats de réassurance » du bilan combiné. Pour plus de renseignements, voir la note complémentaire 7 « Contrats d'assurance et de réassurance » des états financiers combinés intermédiaires.

(9) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

(10) En vertu de la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes* (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) émise par l'AMF et fondée sur les actifs pondérés en fonction des risques et sur les expositions aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

(11) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF.

ANALYSE DES RÉSULTATS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Secteur Particuliers et Entreprises

Résultats pour le deuxième trimestre

Les excédents avant ristournes aux membres du deuxième trimestre de 2026 sont de 633 M\$, en hausse de 263 M\$ par rapport à la même période en 2025. Ce secteur a bénéficié de l'augmentation du revenu net d'intérêts liée à l'amélioration de la marge nette d'intérêts et à la croissance des encours des prêts hypothécaires résidentiels et aux entreprises. De plus, la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit par rapport au deuxième trimestre de 2025 s'explique par une baisse de la dotation liée aux prêts dépréciés dans le portefeuille de prêts aux entreprises. Enfin, les frais autres que d'intérêts ont affiché une hausse modérée de 0,7 %, reflétant l'attention portée à la gestion des dépenses.

Secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

Résultats pour le deuxième trimestre

Les excédents nets du deuxième trimestre de 2026 sont de 252 M\$, en hausse de 26 M\$ par rapport à la même période de 2025, en raison de l'augmentation des autres revenus attribuable à la croissance des affaires, à l'évolution des marchés et aux activités acquises de Guardian. Cette hausse a été contrebalancée en partie par l'augmentation des frais en lien avec ces éléments, ainsi que par l'expérience en assurance invalidité moins favorable.

Secteur Assurance de dommages

Résultats pour le deuxième trimestre

Les excédents nets du deuxième trimestre de 2026 sont de 303 M\$, soit un montant comparable à celui du deuxième trimestre de 2025. La progression des revenus provenant des activités d'assurance automobile et de biens a été contrebalancée par une hausse des sinistres de l'exercice en cours ainsi que la survenance d'inondations au Québec.

Rubriques Autres

Résultats pour le deuxième trimestre

Les excédents nets du deuxième trimestre de 2026 sont de 25 M\$, comparativement à un déficit net de 3 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025. La rubrique Autres inclut principalement les activités de trésorerie ainsi que les éliminations des soldes intersectoriels nécessaires à la préparation des états financiers combinés.

Des informations financières plus détaillées sont présentées dans le rapport de gestion intermédiaire du deuxième trimestre de 2026 du Mouvement Desjardins, disponible sur le site Web de [Desjardins](https://www.desjardins.ca) ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

À PROPOS DU MOUVEMENT DESJARDINS

Le [Mouvement Desjardins](https://www.desjardins.ca) est le groupe financier coopératif le plus important au Canada et le huitième au monde, avec un actif de 543,5 milliards de dollars au 30 juin 2026. Desjardins a été nommé parmi les meilleurs employeurs au Canada par le magazine *Forbes* ainsi que par Mediacorp. Il offre une gamme complète de produits et de services par l'intermédiaire de son vaste réseau de points de service, de ses plateformes virtuelles et de ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant au nombre des institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent de temps à autre des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Des énoncés prospectifs se retrouvent dans le présent communiqué de presse et peuvent aussi être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. De plus, des représentants du Mouvement peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, sa vision, ses activités, ses cibles et engagements, ses stratégies pour les atteindre, ses résultats et sa situation financière, la conjoncture économique et celle des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ainsi que le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « échéancier », « perspective », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « avoir comme but », « estimer », « planifier », « projeter », « anticiper », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d'expressions comparables, dans toutes leurs variantes grammaticales.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs, y compris ceux mentionnés dans ce communiqué de presse. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque, de même que des autres incertitudes et événements potentiels, y compris l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les facteurs de risque importants pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2026, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, ainsi que les risques réglementaires.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l'atteinte à la sécurité (incluant la cybersécurité), aux incertitudes entourant l'évolution des menaces de cybersécurité dans un contexte de développement rapide des capacités technologiques, au risque de fraude, aux fluctuations du marché immobilier et à l'endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions réglementaires, incluant les modifications apportées aux lignes directrices sur la suffisance du capital et des liquidités ainsi qu'aux exigences relatives à leur présentation et à leur interprétation, aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, à l'inflation, aux changements climatiques, aux incertitudes géopolitiques, incluant le conflit au Moyen-Orient et ses impacts, notamment sur les prix du pétrole et du gaz, à l'innovation technologique, incluant l'usage de l'intelligence artificielle et au risque lié aux données. De plus, mentionnons des facteurs liés aux tensions commerciales avec les États-Unis et les répercussions que l'imposition de tarifs douaniers sur l'exportation de certains biens canadiens, ainsi que tout tarif de représailles en découlant, pourraient notamment avoir sur les biens et services, les entreprises de certaines industries et l'économie canadienne. Citons également des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités, incluant le risque de récession. Signalons aussi les facteurs liés aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, à l'intensification de la concurrence, à la concentration géographique, aux changements aux cotes de crédit attribuées au Mouvement, à la dépendance envers les tiers, incluant le manquement de tiers à leurs obligations envers le Mouvement, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir en poste, et au risque fiscal. Mentionnons aussi l'évolution des habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, ou tout autre événement similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2026.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient entraîner des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2026.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2026 et peuvent être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels déposés par la suite. Pour établir les prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, le Mouvement utilise principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers observés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées, ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Ce communiqué de presse a été préparé conformément aux règlements en vigueur des Autorités canadiennes en valeurs mobilières portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins qui ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'AMF, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les PCGR du Canada. Le 1^{er} janvier 2026, le Mouvement a adopté les modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* et à l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Jean-Benoît Turcotti
Relations publiques
514 281-7000 ou 1 866 866-7000, poste 5553436
media@desjardins.com

Alain Leprohon, FCPA
Premier vice-président Finances et chef de la direction
financière, Mouvement Desjardins